

## Typologie des haies selon la fonction

### **PATRIMONIAL** → RÔLE HISTORIQUE et, tout à la fois, PAYSAGER et ÉCOLOGIQUE

**Le bocage, paysage rural structuré par des réseaux de haies**, occupe une place essentielle tant au niveau du patrimoine que du point de vue écologique et paysager.

Le bocage est le résultat de pratiques agricoles datant du Moyen Âge. À l'origine, les moines ont cherché à protéger leurs cultures en laissant en place, après défrichage, les lisières des bois.

**Les haies dites bocagères** représentent ainsi **une réelle valeur patrimoniale**. Pendant des siècles, elles ont limité les champs, créant des paysages caractéristiques, offrant une réserve de bois de chauffage et de bois d'œuvre, abritant le gibier.

**Les bocages bourguignons**, connus aujourd'hui, se sont **structurés véritablement à partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle**, période marquée par la libération de terres pour le pâturage (développement de l'élevage). Les haies viennent cloisonner les prairies.

Au cours de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (après la guerre de 1914-1918), les bocages sont à leur apogée : important exode rural → reconversion des terres cultivées en prairies permanentes → extension du bocage.

Après la Seconde Guerre mondiale, sous la poussée conjointe de la mécanisation, de l'urbanisation et de l'intensification de la production agricole, les haies sont devenues des obstacles, alors arrachés, parfois massivement.

Actuellement, en raison de la prise de conscience de leurs fonctions nombreuses et bénéfiques, les haies sont revalorisées et prennent une importance de premier plan dans l'aménagement de l'espace rural.

Dans un maillage bocager, lorsque le terme « **haies patrimoniales** » est évoqué, il s'agit de **haies rappelant l'historique d'un lieu, d'une culture, haies généralement à fort impact paysager et à rôle écologique fort**.



*Grand brise-vent qui présente des discontinuités dans la strate arbustive. Les arbres de haut jet, pour l'essentiel des chênes pédonculés, attestent de l'ancienneté de cette haie qui a une valeur patrimoniale incontestable et un fort impact paysager.*

Le rôle patrimonial est évalué en fonction de l'âge des arbres, la présence d'arbres de belle venue ou de structure inhabituelle, de leur localisation (sur talus, en bordure de chemins creux...) et de leur passé.

Il est ainsi fait référence aux **éléments remarquables de la trame bocagère, du paysage**, que ce soit des haies ou des arbres isolés, en alignements ou en bouquets.

À titre d'exemples, on pourra mentionner de hauts brise-vent bordant un chemin creux (que ce chemin soit encore praticable ou pris en broussailles) ou soulignant le tracé d'une ancienne voie ferrée, des arbres isolés remarquables (têtards, grands poiriers...), un grand brise-vent en ligne de crête bordant une voie de circulation ancienne...



*Passage d'une ancienne voie ferrée dans un court défilé. Des brise-vent ont colonisé les pentes des déblais. Cette voie ferrée n'a plus qu'une vocation touristique, pour une découverte singulière de la PUISAYE. Cette double haie rappelle le passé ferroviaire de ce site.*

On peut dire que ces éléments constituent **le patrimoine naturel remarquable d'un site**.

D'une façon générale, **les haies et les arbres** (en dehors du contexte forestier) font **partie intégrante de notre patrimoine rural**. Façonnées par l'Homme depuis des siècles, les haies diffèrent d'une région à l'autre (saules têtards, frênes émondés, haies régulièrement taillées...) et contribuent, de façon notable, à la diversité des paysages.



*Ce vieux poirier remarquable peut être considéré comme un élément patrimonial de cette prairie naturelle sise en PUISAYE.*